

APPEL A CANDIDATURE DIPAVALI 2025 DÉFILE DU SAMEDI 25 OCTOBRE

I/ OBJET DE LA CONSULTATION

Mise à disposition d'emplacements sur le domaine public le samedi 25 Octobre 2025 dans le cadre du défilé de la fête du DIPAVALI 2025.

II/ CARACTERISTIQUE DES EMPLACEMENTS MIS A DISPOSITION

- Adresse : - complexe sportif Sarda- Garriga (food-truck uniquement)
 - centre-ville : Avenue de la République (angle rue des Arts- angle rue des Aloès – parking lycée Jean-Perrin)
- Retrait du dossier : www.saint-andre.re
 - Dépôt du formulaire de demande d'occupation du domaine public au service courrier – Hôtel de ville place du 2 décembre BP 505 97 440 Saint André ou auprès du Service des Activités Événementielles Place du 2 décembre 97440 Saint-André ou par mail : sandilene.moutounaick@saint-andre.re 0262 585 600.

III/ CONDITIONS DE PARTICIPATION A LA PROCÉDURE DE SÉLECTION

Ce dossier devra comprendre :

- La fiche de participation dûment remplie et signée ;
- Le registre de commerce de moins de 3 mois ;
- Les copies des pièces suivantes :
 - *Pièce d'identité du demandeur
 - *Justificatif d'adresse de moins de 3 mois
 - *Attestation d'assurance de son activité et de responsabilité civile en cours de validité
 - *Attestation d'hygiène alimentaire (si alimentaire)
 - * Attestation de conformité électrique (camion bar/ food truck)
 - * Copie de la carte de marchand ambulant

Pour les commerçants ayant un magasin à Saint-André :

- * Un justificatif d'adresse de leur commerce,
- * Assurance de son commerce

Toutes demandes incomplètes ou hors délais ne seront pas instruites.

IV/ CRITÈRE DE SÉLECTION

- Les activités de fritures seront interdites sur les étalages.
 - Nature et qualité des produits proposés en rapport avec l'événement.
 - Qualité esthétique et visuel du stand ou du matériel (kitchenettes, roulottes)
- Les emplacements seront attribués selon les critères établis ci-dessus.

Pour tous renseignements, merci de vous rapprocher du Service des Activités Événementielles : Tél : 0262 585 600

**DOSSIER DE CANDIDATURE
« DÉFILE DU DIPAVALI 2025 »
LE SAMEDI 25 OCTOBRE 2025**

Nom / Prénom	
Société	
Adresse	
Téléphone	
Adresse Mail	
Appareils électriques (merci de lister vos appareils et la puissance électrique correspondant	
Description de votre activité, spécialité ...	

Emplacement souhaité :

- Stade Sarda Garriga ☐ (food truck uniquement)

- Avenue de la République ☐

Raccordements électriques : Oui ☐

Non ☐

Nombre de watt :.....

Le dossier devra être déposé impérativement avant le Vendredi 15 Août 2025 au service Courrier – Hôtel de Ville – BP 505 – Place du 02 décembre- 97440 SAINT-ANDRÉ ou par mail à : sandilene.moutounaick@saint-andre.re avec la mention «CANDIDATURE DÉFILE DU DIPAVALI 2025»

Toutes demandes incomplètes ou hors délais ne seront pas instruites.

Je m'engage à payer le montant des droits de place qui me seront réclamés avant la délivrance de l'autorisation de l'occupation du domaine public (AOT) et à respecter les points importants régissant de l'organisation d'une manifestation.

Fait à Saint-André, le.....

Signature